# Contrat de rivière du bassin versant de la Têt

4<sup>e</sup> réunion du comité de rivière 7 juillet 2016

Retour sur l'AVP déposé en Juin et bilan de l'année



Bassin Versant de la Têt

## Déroulé de la réunion

rappel de l'AVP et retour sur la délibération du comité de bassin point sur les actions réalisées en 2016 avis du comité sur la méthodologie d'élaboration du PGRE questions diverses



## Le comité de rivière

= se donne des objectifs pour l'eau et les milieux aquatiques de ce territoire

#### Le comité de rivière

(3 collèges)

Définit les objectifs, approuve le programme d'actions Evalue annuellement et dresse les bilans

3 commissions : approfondir les sujets, élaborer les actions

Commission Milieux naturels

**PAPI** 

Commission Qualité des eaux (superficielles)

Commission **Gestion quantitative** (eaux de surface)

Large concertation des acteurs locaux

Comités technique et partenaires financiers



La solidarité de l'eau en Têt

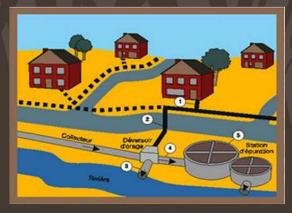
- Anime
- Conseille
- Accompagne

### Des enjeux de territoire en phase avec le nouveau SDAGE

3 familles de pressions identifiées et à traiter + enjeux historiques







#### Fonctionnalités des rivières

- Altération de la continuité écologique
- Altération de la morphologie du lit Têt aval

#### **⇒** Gestion quantitative

- Altération de l'hydrologie (gestion des ouvrages et débits réservés)
- Prélèvements adéquation usages et besoin des milieux

#### → Pollutions urbaines et diffuses

- Pollution diffuse par les pesticides
- Pollution ponctuelle urbaine (ou par substances)



#### + des enjeux

en termes d'inondations (PAPI >TRI) d'animation et gouvernance



ANIMER COMMUNIQUER SENSIBILISER



PRESERVER ET VALORISER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES



LA QUALITE

DE L'EAU DE SURFACE





(Programme d'Action pour la Prévention des Inondations)

L'enjeu des inondations est tel qu'il fait l'objet







Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Réduction de la vulnérabilité

Ralentissement

**Gestion des ouvrages** de protection hydrauliques

#### QUI PILOTE?

#### Le Comité

Valide les orientations. le programme d'actions et suit sa mise en œuvre.



Anime, accompagne et assure le suivi des actions du contrat.

Généralement d'une durée de 5 ans. PAPI et contrat sont financés par les collectivités territoriales du bassin qui bénéficient d'aides au financement de la part de











AVP présenté en Juin 5 grands enjeux 12 objectifs 43 familles d'actions (+32 actions pour le PAPI en cours)

# Deux temps forts

1er phase du contrat = actions mûres ---- bilan mi-parcours ----2e phase du contrat = volets étoffés

> Estimatif AVP juin 2015 : 38 000 000 € HT

(volet PAPI non inclus dans ce montant)

# Le retour du comité de bassin (LYON) : octobre 2015

Félicite les acteurs locaux pour le travail réalisé et recommande :

recommandation CB

- -de programmer dans les meilleurs délais les actions prioritaires, notamment les opérations de restauration morphologique fléchées dans l'avant projet et liées à la <u>restauration du lit</u> de la Têt aval (aval Vinça). Travailler également sur la Basse et le Bourdigou.
- d'engager une réflexion globale sur les **zones humides**, c'est-àdire que le SMBVT porte une stratégie à l'échelle du bassin et s'appuie sur les MOA locaux.
- étoffer les actions sur le volet agricole, notamment en ce qui concerne la réduction des intrants > **pesticides**
- d'animer la concertation pour le déploiement de la compétence **GEMAPI**, de <u>faire évoluer le SMBVT</u> vers un syndicat de travaux et consolider ses moyens
- de réaliser un PGRE dans les meilleurs délais



une dynamique enclenchée mais encore à travailler des actions ciblées à faire émerger dans le cadre du contrat définitif







Plusieurs SDA lancés : Canet, <u>Perpignan</u> (PMCU), Rodes > travaux Pluvial : Le Soler, Ste marie, Thuir > Travaux Accord cadre PMCU renouvelé en 2017 > nouvelles actions Etude CD66 livrée ; projets de STEP // 11 collectivités du bv (200EH)









#### Suivre la qualité des eaux de surface

Etude à l'échelle du bassin va démarrer (CD66) / F = 3 ans Suivi analytique (3 ans) renforcé de la Têt aval (PMCU) > travaux

le cas des <u>PCB</u>; conclusions étude DREAL Sept 16. Sources identifiées sur la Basse

#### **Pollutions diffuses**

Plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires Plusieurs communes engagées >< échéances réglementaires

Nouvelle fiche action



## Perspectives et/ou actions affinées en 2016

- Conclusions du groupe qualité du bassin :
- Vers un suivi qualité porté par le SMBVT ? Quelle fréquence ?
  (besoin animation territoriale pour exploiter les résultats)
  + Affiner besoin d'un suivi ponctuel sur zones prioritaires a définir
  Nouvelle concertation à l'automne 2016
- SMBVT > propose un groupe de travail « macro-déchets »

  (collaboration Parc Marin, UPVD, SYDETOM, CD66...)

  Fiche action produite et qui sera partagée à l'automne
- recommandation CB
- Chambre agriculture des PO > « PACTERRA Têt »
  Réduire pollution diffuse par pesticides
  Faire émerger MAE / 50 exploitations ciblées env.
- Autres actions dans le cadre du dossier définitif?

Redévelopper, préserver les fonctionnalités naturelles des bassins





#### Continuité écologique

Ouvrages prioritaires (11): études terminées > travaux en cours Ensemble des travaux sur ces ouvrages > fin 2017 Stratégie pour contrat définitif : reconnexion des affluents de la Têt Réflexion en cours au niveau du PNR

# Réactualisation du plan de gestion départemental pour la protection des milieux aquatiques et gestion des ressources piscicoles

Lancement juin 2016 > avril 2018

Portée réglementaire – document cadre > objectifs réhabilitation

Diagnostic > Plan d'actions > modes de gestion > AAPPMA

#### Plan de gestion zones humides Bouillouses

Zone prioritaire (site classé) sur territoire PNR

Lancement concertation multi-usages : pastoralisme, tourisme, etc.

Concilier fréquentation et gestion (protection) durable

Plan d'actions sera intégré au contrat définitif

#### **ZONES HUMIDES**

du bassin versant

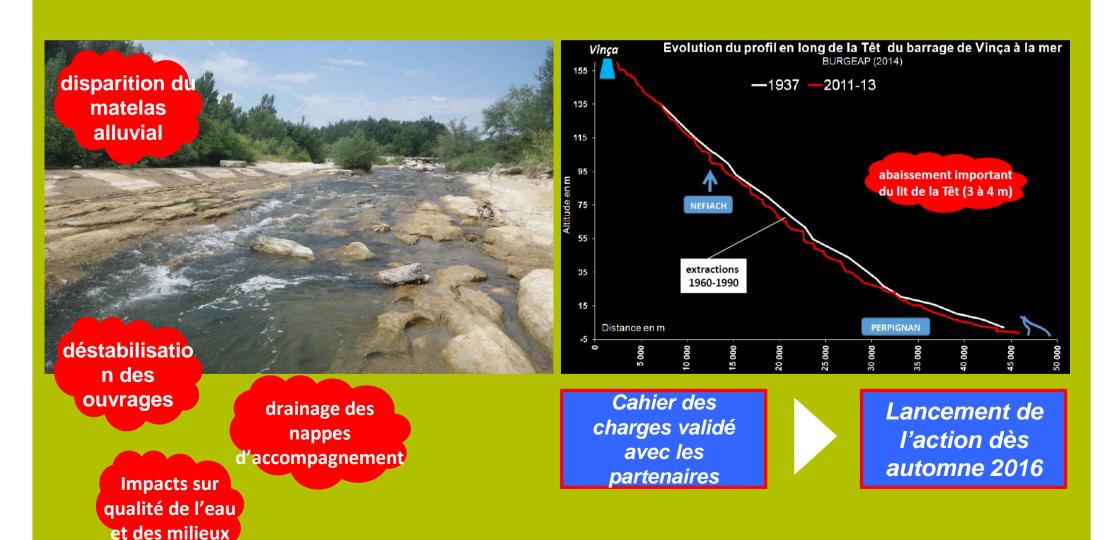
Etude des recommandations du comité de bassin Le SMBVT a lancé un groupe de travail « zones humides » à l'échelle



Redévelopper, préserver les fonctionnalités naturelles des bassins

#### Perspectives et/ou actions affinées en 2016

La Têt aval : nécessité d'un suivi de l'incision du lit > observatoire





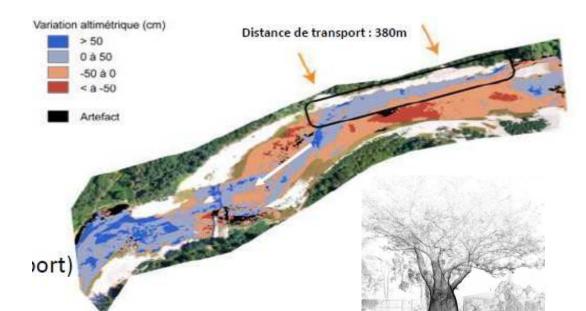
Le SMBVT a identifié **plusieurs tronçons** de cours d'eau (suivi topographique est adapté dans le temps et dans l'espace)

Il est corrélé avec les niveaux piézométriques (SM des nappes)

Technologie innovante : <u>utilisation de drones</u>

+ adaptée aux contraintes du milieu + rapide + exploitation accrue des résultats > MNT





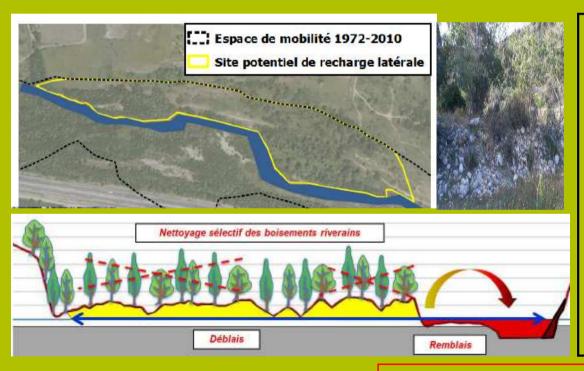


Rendu 3D

Redévelopper, préserver les fonctionnalités naturelles des bassins

#### Perspectives et/ou actions affinées en 2016

La Têt aval : vers un projet de restauration du lit > AVP site pilote

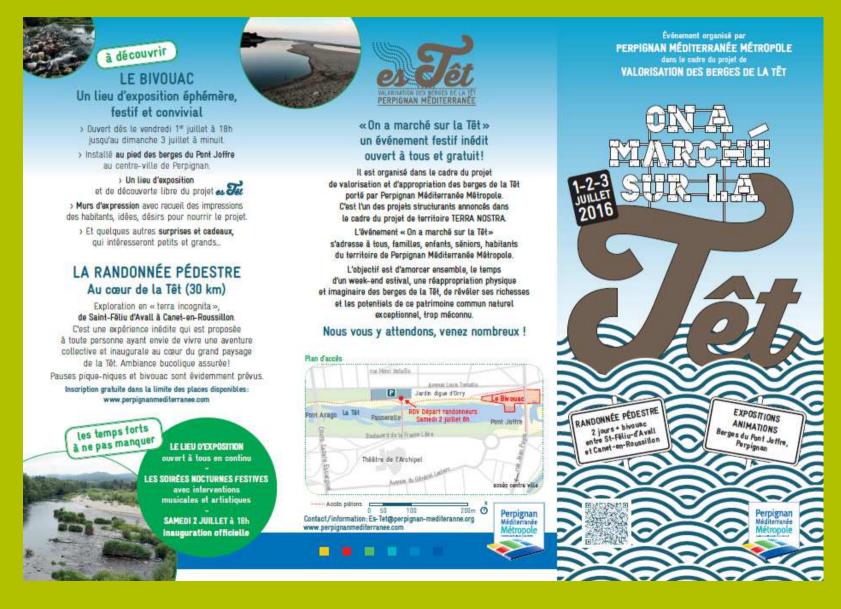


#### Besoin en matériaux

Recharger les secteurs incisés à partir du lit majeur ou autre secteur (anciennes terrasses alluviales),
Autoriser l'érosion latérale du cours d'eau (identifier la zone de mobilité),
Favoriser le transport de matériaux sur les affluents et à l'intérieur du lit (plan de gestion SMBVT), Stabiliser par la création de petits seuils de fonds

recommandation CB

Réalisé en mai/juin : compilation des données, A venir à l'automne 2016 : COTECH > CCTP Participation de la chambre d'agriculture > enjeux agricoles



Gérer le risque en tenant compte du bon état **PAPI Têt** 

ACTION 2016

Les partenaires techniques

# **Lancement Observatoire Territorial des risques**

- Actions PAPI TET et REART
- Observatoire départemental des territoires (AURCA)
- Directive Inondation TRI Perpignan



- · Projet d'élaboration de l'observatoire
- Co-maîtrise d'ouvrage SMBVT et SMBVR
- AURCA intervient en appui technique et d'animation.



Les partenaires financiers

Budget : 86 000 € sur 3 ans Opération financée à 80% 20 % SMBVT + SMBVR







# Gérer le risque en tenant compte du bon état PAPI Têt

**ACTION 2016** 

Lancement
Observatoire Territorial
des risques

**Mutualiser** les moyens techniques et humains sur un territoire cohérent.

**Améliorer** la connaissance, la mutualiser et la partager.

**Renforcer** les liens et améliorer l'articulation entre les politiques de prévention des risques et les politiques d'aménagement du territoire.

Se doter d'un outil d'aide à la décision.

**Suivre l'évolution** de la vulnérabilité des zones urbaines afin d'y apporter des réponses adéquates.

Assurer un **Suivi et évaluer** les actions portées par les PAPI.

**Accompagner** la mise en place des SLGRI et du PGRI.

**Améliorer** les synergies avec l'observatoire régional des risques naturels.

**Valoriser** les résultats (communication, sensibilisation, recommandations, etc.).

Gérer le risque en tenant compte du bon état PAPI Têt

**Directive Inondation** 

PGRI du bassin RM&C

Le PGRI fixe

5 grands objectifs (GO)

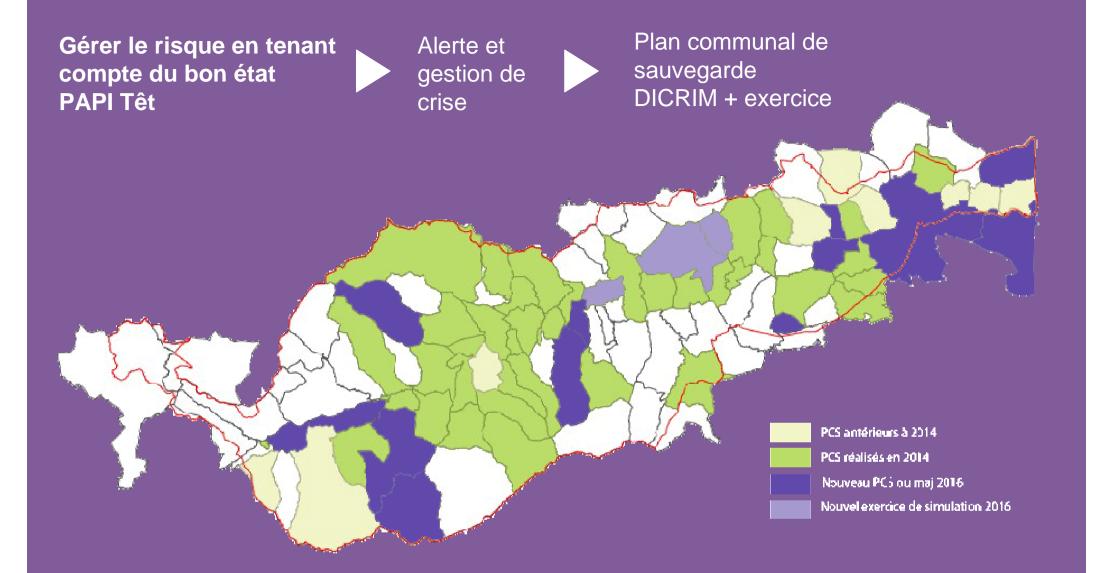
de gestion des risques
d'inondation pour le bassin.
Ils sont précisés au travers
de 15 objectifs et
52 dispositions.

G05





Lancement SLGRI: Agly, Têt, Réart, Tech



**45 communes déjà couverte** par une première opération pilotée par le SMBVT (groupement de commande)

**ACTION 2016** 

Lancement d'un nouveau marché automne : + 19 communes (PCS, DICRIM, maj PCS, exercices de simulation) 74 % de financement (FEDER, Etat, Région, Département)

# Fédérer, Animer communiquer sensibiliser



Faire évoluer la structure porteuse (SMBVT)



#### Fédère l'ensemble des EPCI et SM du bassin

Le Syndicat ne peut intervenir que sur la base d'un mandat : les statuts donnés par ses collectivités membres

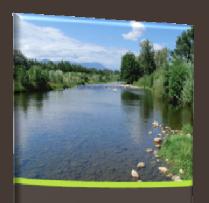
# **SMBVT**

- Organise
- Pilote
- Anime
- Conseille
- Accompagne

>> Pas de travaux



Besoin d'harmoniser les statuts du SMBVT Des demandes régulières de maitrise d'ouvrage L'arrivée de la compétence GEMAPI > 1<sup>er</sup> janvier 2018



#### Le Bassin Versant

comme berceau d'une nouvelle politique de l'eau

# recommandation CB



financements étude SMBVT 20% 80 % Agence de l'eau

#### Lancement de l'étude SOCLE (avril 2016)

Schéma d'organisation des compétences locales du grand cycle de l'eau

Clarifier « qui fait quoi » aujourd'hui sur le grand cycle de l'eau entre tous les échelons et sur l'ensemble du bassin,

Que faudra t'il faire demain et comment s'organiser sur le plan juridique, organisationnel et financier pour le déploiement des compétences GEMAPI et hors GEMAPI + répondre aux enjeux locaux

Définir les nouvelles modalités de coopération entre EPCI et SM pour la gouvernance du grand cycle de l'eau ; <u>simulations / scenarii / concertation ></u> transfert de compétences et moyens



Objectif à termes = clarifier les statuts et missions du SMBVT, consolider la structure (moyens humains / financiers) et la doter de compétences travaux en rivière > arbitrages politiques.

#### **ENJEUX** =

Définir la maitrise d'ouvrage de plusieurs opérations du contrat rivière (restauration physique, entretien des berges, espèces invasives, etc.)



# Actions 2016: Volet quantitatif

Groupement de commande pour l'achat, l'installation et l'étalonnage de dispositifs de comptage sur les canaux: 47 canaux ont participé la démarche!

- 23 équipés d'échelles limnimétriques
- + courbes de tarage SMBVT



- 3 vérifications de dispositifs par un BE habilité
- 18 jaugeages permanents et 1 d'une courbe de tarage seule

• 1 canal équipé d'un compteur



# Améliorer la gestion quantitative de la ressource superficielle

# Actions 2016: Volet quantitatif

Stage: Etude hydrologique du bassin versant de la Rojta

En vue de l'élaboration prochaine du PLG Rotja:

- Améliorer les connaissances sur les débits d'étiages et sur les besoins des usages
- → Campagnes de jaugeages hebdomadaires



- Connaitre/Evaluer les difficultés d'accès à la ressource, pour améliorer le partage de la ressource
- Entamer une concertation locale avec les usagers de la Vallée
- → Réunions mensuelles avec les acteurs de la vallée (1ère le 26 juin 2016)

# METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PGRE

recommandation CB

# QUI EST CONCERNE PAR LE PGRE?

Tous les usages et tous les usagers de l'eau superficielles sur le BV Têt



# LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION

#### Etat pilote/garant de la bonne exécution des PGRE :

- Précise et valide les objfs chiffrés à atteindre
- Confie l'animation au SMBVT
- Accompagne le SMBVT

#### MBVT structure opérationnelle du PGRE

- Conduit la démarche PGRE
- Anime la concertation
- Elabore les documents

# Partenaires institutionnels:

-Participent aux réunions -Apportent expertises techniques

#### Partenaires financiers:

Soutien technique et financier - Communiquent modalités de financement

#### Acteur locaux:

- Construisent le PGRE
- Proposent et portent les actions



# LE PERIMETRE DE LA DEMARCHE



# CONTENU DU PLAN DE GESTION

#### **PGRE Têt**

#### **Mesures Globales**

- •Etat des lieux global du bassin et grands enjeux du PGRE;
- Objectifs globaux à atteindre;
- •Organisation générale du PGRE et articulation PGRE/PLG
- Gouvernance, Calendrier, Suivi et évaluation;
- Actions/mesures globales, stratégiques (gestion des grands ouvrages hydrauliques, ressources de substitution...)
- Plan de gestion « anticipation crise sécheresse »

Diagnostic et stratégie

Plan de gestion, programme d'actions

# Plans Locaux de Gestion (PLG)

- Diagnostic du sous-bassin concerné
- Objectifs à atteindre en fermeture de sous-BV;
- Gouvernance locale,

- Règles de partage de la ressource entre usagers, mesures de gestion et programme d'action ;
- Plan de Gestion Local « anticipation crise sécheresse »

# **QUELS OBJECTIFS?**

- Objectifs issus de l'Etude des Volumes Prélevables (notification préf. 2013)
   Sous la responsabilité de l'Etat
- Atteinte des objectifs 8 années sur 10 à l'échéance 2021

SMBVT : aucune responsabilité vis-à-vis des objectifs présentés et validés par l'Etat



# INSTANCES ET PROCESSUS D'ELABORATION

#### **Mesures Globales**



#### COTECH PGRE

Réunit les techniciens des différents organismes institutionnels et représentant des acteurs du BV : SMBVT, CA66, FDPPMA66, CD66, CR LRMP, PNR, AE RMC, Etat (DDTM, DREAL, ONEMA)

Analyse, Discute, Propose



Commission Gestion
Quantitative

Prévalide les propositions techniques/les PLG



MISEN

Comité de Rivière Têt

Valide les propositions

Entérine le PGRE/les PLG => DELIBERATION

#### Plans Locaux de Gestion (PLG)



Réunions d'appropriation ETAT/SMBVT

# Commissions Locales de Gestion de l'Eau (tout usage confondu)

Réunit <u>uniquement</u> les usagers locaux du sous-bassin versant :

- ASA/irrigants
- gestionnaires AEP/Assainissement
- hydroélectriciens
- Communes
- Réserves Naturelles
- AAPPMA locale...

Echangent, Exposent problèmes terrain, Proposent actions et gestion, Mettent en œuvre



GT irrigation

GT Eau Potable

GT Autres CONSTRUCTION



**INSTANCES DE VALIDATION** 

## **CALENDRIER**

recommandation CB

Objectif : élaboration du PGRE pour fin 2017 ⇒ Période de mise en œuvre : 2018-2021.

Plans Locaux de Gestion à réaliser :

- Lentilla (réalisé),
- Têt Aval,
- Rotja,
- Castellane,
- Têt amont.



Quelle ordre de réalisation?

Trop ambitieux?

Remarques du comité bassin intégrées à la réflexion Arbitrages avec les élus du SMBVT / structure porteuse Echanges et avis du comité rivière, notamment PGRE

Comités techniques programmés à l'automne Comité rivière fin d'année Objectif contrat de rivière définitif > 1 er trimestre 2017 (Résultats de l'étude SOCLE prépondérants > SMBVT)

>>> toutes les productions du contrat de rivière sur bassintet.fr



